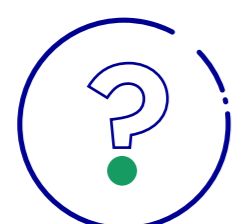


La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Pfizer-BioNTech

<p>12 à 17 ans inclus</p>	<p>Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité</p> <p>→</p> <p>Dans toutes les autres situations</p> <p>→</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin <p>→</p> <p style="background-color: #e0f2f1; padding: 5px;">Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel</p>
<p>18 à 64 ans inclus</p>	<p>J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen</p> <p>→</p> <p>Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité</p> <p>→</p> <p>Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée</p> <p>→</p> <p>Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier</p> <p>→</p> <p>Dans toutes les autres situations</p> <p>→</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin <p>→</p> <p style="background-color: #e0f2f1; padding: 5px;">Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel</p>
<p>65 ans et plus</p>	<p>Quelle que soit ma situation</p> <p>→</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec le vaccin Pfizer-BioNTech, quel que soit le vaccin utilisé précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19